

1^{ère} édition **RENCONTRES
BIODIVERSITÉ
& TERRITOIRES**

12 & 13 décembre 2023

Sud de France Arena
Montpellier

Restaurer les zones humides dont les mares

Accélérateur de projets

Kanell AMBROISE (ARB Îles de Guadeloupe), Aude GERAUD (Fédération des Chasseurs d'Occitanie), Axel CREPEY (Bordeaux Métropole) et Boris LANDSBERGER (Union Régionale des CPIE d'Occitanie)

Introduction

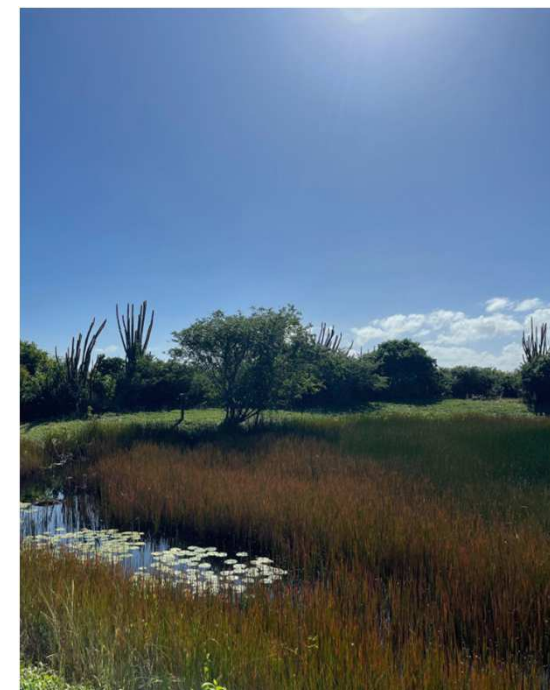
Définition

“ Des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année”

- Loi sur l'eau de 1992

“Une zone humide possède soit une végétation hygrophile, soit une morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau, soit les deux”

- Arrêté du 24 juin 2008



Introduction

Les différentes zones humides

- Les zones marines (*berges rocheuses, récifs coralliens, etc.*)
- Les zones estuariennes (*deltas, mangroves, etc.*)
- Les zones lacustres (*Proches de lacs*)
- Les zones riveraines (*bordures de rivières, etc.*)
- Les zones palustres (*mares, marais, etc.*)
- Les zones humides artificielles (*zones de stockage d'eau, etc.*)

40%

Des espèces végétales
et animales vivent et se
reproduisent dans les
zones humides

Les objectifs de l'atelier

- **Valoriser** des projets et des initiatives en faveur de la préservation de ces milieux naturels
- **Partager** des retours d'expériences
- **Porter à connaissance** le Programme Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM) en Occitanie
- **Favoriser** le développement de projets via l'identification d'outils et des pistes de solutions

Le déroulé de l'atelier

Introduction : présentation de la thématique et des consignes de l'atelier

Durée : 5 min

Partage d'informations : présentation de retours d'expériences par nos intervenants

Durée : 15 min

1 - Restauration du Marais de Peychaud

2 - Présentation du Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie

Séquence 1 : présentation et sélection des sujets

Durée : 20 min

Séquence 2 : temps d'échanges en groupe et partage de bonnes pratiques

Durée : 30 min

Séquence 3 : restitution des bonnes pratiques retenues et conclusion

Durée : 20 min

Les consignes de l'atelier

Partagez vos besoins ! 5 min



Après un court **temps de réflexion individuelle**, vous pouvez si vous le souhaitez **écrire sur une feuille votre besoin** sur lequel vous aimeriez réfléchir collectivement. Ce besoin doit être en lien avec la thématique de l'atelier et peut être de **différentes natures** (problème d'organisation, de gestion de projet, d'opposition politique et/ou réglementaire, etc.). Nous vous suggérons de le formuler en commençant par « J'ai besoin de... ».

Une fois votre besoin inscrit, vous pouvez **fixer votre feuille au mur** pour passer à la phase de sélection des besoins.

Sélectionnez les besoins ! 15 min



Une fois que toutes les feuilles avec les besoins sont affichées au mur, nous vous invitons à **en prendre connaissance** afin de sélectionner ceux qui vous intéressent le plus. Chaque participant(e) a **3 gommettes** qu'il/elle peut répartir comme bon lui semble sur les différents besoins proposés, y compris le sien.

À la fin du temps de vote, **les besoins** ayant collecté le maximum de gommettes seront approfondis en groupe.

Les consignes de l'atelier

Approfondissez les besoins en groupe ! 30 min



Nous vous invitons à **constituer des groupes** pour réfléchir sur chaque besoin. Chacun(e) est libre de rejoindre le groupe qu'il/elle souhaite. Veillez néanmoins à avoir une répartition relativement homogène entre les différents groupes.

Pour vous aider dans vos réflexions, vous avez à disposition **une trame des différentes étapes à suivre et un canevas** avec différentes rubriques à renseigner. Nous invitons la personne dont le besoin a été sélectionné (le sollicitateur) à **prendre des notes et compléter ce canevas**. Les autres participant(e)s du groupe sont appelés les conseillers.



Partagez vos pistes de solution aux autres groupes ! 20 min

Une fois le temps d'échange en groupe terminé, chaque sollicitateur est invité à **partager brièvement à l'ensemble des participant(e)s les pistes de solutions de son groupe ayant retenu son attention**.

La restauration du Marais de Peychaud



Le Marais de Peychaud



200 ha en plein cœur d'un site Natura 2000

En exploitation céréalière intensive depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle

Fortement inondable

Le projet de restauration

Restauration
écologique

Restauration
hydraulique

Projet agricole
durable adossé à
une filière
énergétique locale



Localisation des actions

- Maintien d'1 station de pompage
- Suppression de 3 stations de pompage
- Création de dépressions inondables en faveur des amphibiens
- Reprofilage des fossés
- - - Plantation de haies bocagères
- Développement de roselière / mégaphorbiaie
- Restauration de prairies humides
- Plantations de TCR et de roseaux par îlot d'exploitation

Les objectifs et acteurs



- Restauration des zones humides
- Protection contre les inondations
- Création d'une filière énergétique locale
- Stockage de carbone
- Développement d'une nouvelle activité agricole responsable
- Création d'un espace de nature accessible aux habitants



Le PRAM : Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie

Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie (PRAM)

Des constats...

- Les mares sont des écosystèmes riches et pourtant menacés
 - Près de 50% d'entre elles auraient déjà disparus
 - Les mares existantes sont majoritairement dégradées
- Quelques acteurs œuvrent localement pour la préservation de ces milieux, mais avec des actions souvent ponctuelles, qui essaient peu.

...à la genèse du PRAM :

- Enrayer le processus de dégradation et disparition des mares en Occitanie :
 - En créant des synergies entre les acteurs
 - En améliorant la connaissance sur les mares et leur biodiversité
 - En déployant des programme de sensibilisation, vulgarisation et formation
 - En favorisant la réhabilitation et la gestion de mares et de réseaux de mares à l'échelle locale



Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie (PRAM)

Le PRAM, c'est qui ?

- Des structures régionales fondatrices et animatrices :
- Des partenaires techniques (ARB, OFB) et financiers (Région, DREAL, Agence de l'Eau)
- La communauté PRAM : tous les acteurs-ressources agissant pour les mares de manière régulière



Son fonctionnement :

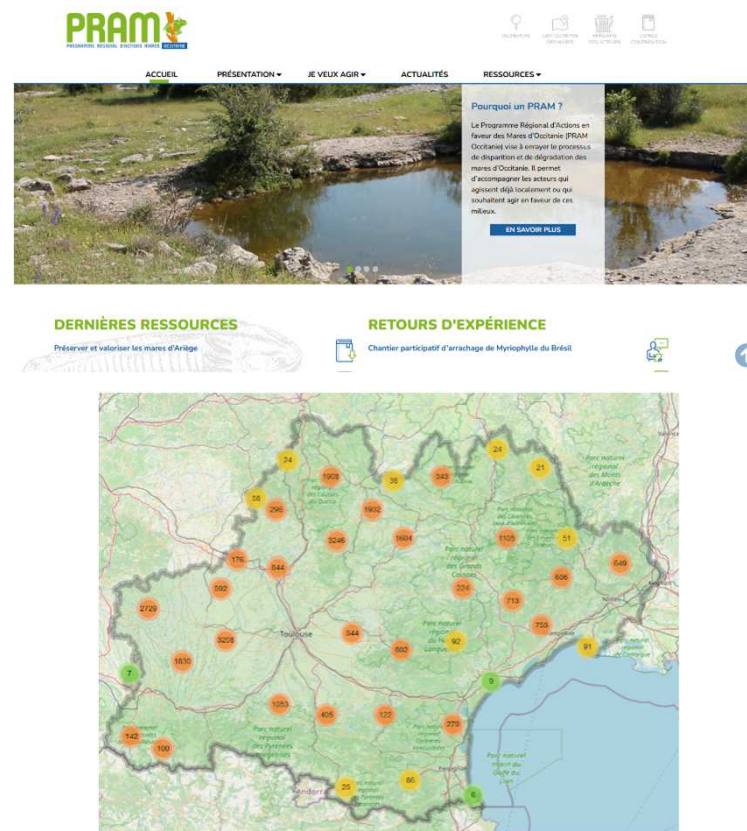
- Définition des objectifs d'actions en commun
- Des structures référentes par thématique d'action :
 - Améliorer, organiser et partager les connaissances sur les mares : NEO et CEN
 - Mobiliser et sensibiliser les territoires : URCPPIE et LPO Lot
 - Accompagner la mise en œuvre de la gestion et la réhabilitation de mares à l'échelle de l'Occitanie : CEN et FRC
- Réunions de comité technique : partage des actions et validation.

Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie (PRAM)

Un centre de ressources en ligne depuis mai 2023 :

- Des **ressources techniques** pour aider les gestionnaires à agir
 - Des **ressources pédagogiques** pour informer et sensibiliser
 - Une **cartographie des mares participatives** pour améliorer la connaissance et favoriser leur prise en compte
 - Un **annuaire d'acteurs-ressources** pour faciliter le conseil et les échanges
 - Des **retours d'expériences** pour partager les méthodes, les techniques et les initiatives et favoriser leur essaimage
 - Une **stratégie régionale d'action**.
- **Un outil collaboratif alimenté grâce à la contribution des acteurs ressources et des gestionnaires de mares**

<https://www.pram-occitanie.fr/>



Conclusion

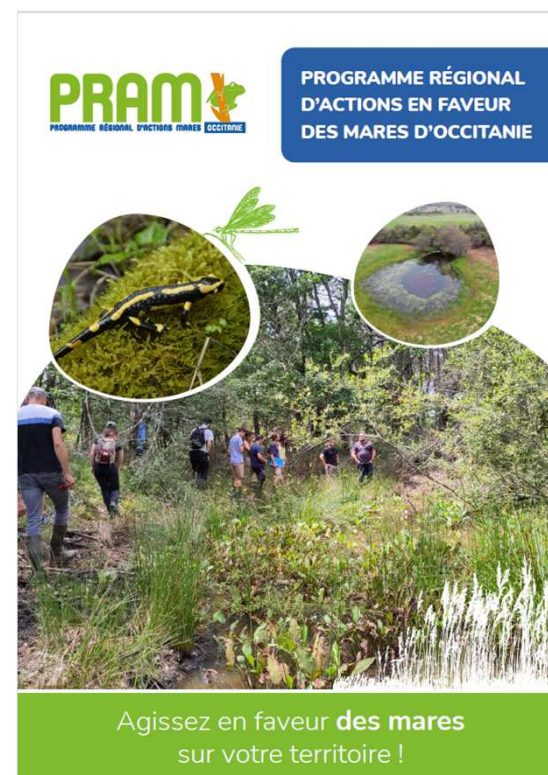
- Importance des **synergies d'acteurs** : partage de connaissances/expériences et enrichissement mutuel
- Le PRAM a déjà permis la **création d'outils opérationnels** pour les acteurs locaux : carte des mares, annuaires des acteurs ressources, ...
- La structuration et l'animation d'un **dispositif coordonné d'assistance technique** est en cours : réunions territoriales, ateliers techniques, ...
- Demain il apportera aussi des contenus de formation, un outil de priorisation des mares à restaurer, des retours d'expériences sur la création de mares, ...

→ Favoriser l'émergence de programmes opérationnels de préservation des mares à l'échelle locale



Quelques ressources pour aller plus loin

- Site Internet des PRAM régionaux, dont celui d'Occitanie
- Plaquette de présentation du PRAM Occitanie
- Pôle relai Zones humides



Merci de votre attention



www.ofb.gouv.fr

Sous le haut patronage



Avec le soutien de



Événement parrainé par

